

**Mairie de Lafrançaise**

(Tarn et Garonne)

**Délibération n° 19**

*Objet :*  
*Modification tableau des effectifs*

*Date de convocation :*

25 juin 2020

*Date d'affichage :*

25 juin 2020

*Nombre de Conseillers en exercice :*

23

*Nombre de présents :*

18

*Nombre de votants :*

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt  
Le 2 juillet à 19 h 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX

Pouvoirs :

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Jean-Pierre ANGLAS  
Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : M. Joseph BOU-ZEID

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des effectifs afin de répondre aux besoins de la collectivité et de l'évolution des postes de travail et des missions comme suit :

Création des postes :

1 poste d'agent spécialisé principal 1<sup>er</sup> classe des écoles maternelles à raison de 30 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ième</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

1 poste d'adjoint technique principal 1<sup>er</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE de créer les emplois ci-dessus,
- PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget.

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL